

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 1er juin 2012 - 9 h 30 et 14 h 30 Rue du Lombard, 69 - Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

- 1. Communications
- 2. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération en matière de culture, de formation et de recherche scientifique entre le Gouvernement de la Communauté française, le Gouvernement de la Wallonie et le Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, d'une part, et la République de Turquie, d'autre part, fait à Bruxelles le 7 juin 2011 56 (2011-2012) n°s 1 et 2
 - Rapporteur: M. Vincent Lurguin
 - Discussion générale
 - Examen des articles
- 3. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, d'une part, et la République de Croatie, d'autre part, signé à Namur le 21 décembre 2010

57 (2011-2012) n°s 1 et 2

- Rapporteur: M. Vincent Lurquin
- Discussion générale
- Examen des articles
- 4. Projet de décret portant assentiment au Protocole d'Adhésion de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, signé le 17 septembre 2010 à Budapest, à l'Accord de Coopération entre le Gouvernement de la Communauté française de Belgique et le Gouvernement wallon, d'une part, et le Gouvernement de la Hongrie, d'autre part, signé le 25 mars 1997 58 (2011-2012) n°s 1 et 2

- Rapporteur: M. Vincent Lurquin
- Discussion générale
- Examen des articles

5. Interpellations

- 5.1. de M. Eric Tomas adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement en charge du Budget et de l'Enseignement, concernant la dotation spéciale destinée au financement de l'Enseignement article 49.33
- 5.2. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement en charge du Tourisme, concernant la collaboration entre la Commission communautaire française et le nouvel acteur créé par la Ville de Bruxelles en matière de tourisme
- 5.3. de M. Alain Maron adressée à M. Charles Picqué, concernant les modalités de lancement du "Welcome Pack" à destination des primo-arrivants ainsi que la structure de l'accueil à ce public
- 5.4. de M. Michel Colson adressée à M. Benoît Cerexhe, ministre en charge de la Santé, concernant l'avenir du secteur de la santé mentale bruxellois
- 5.5. de M. Joël Riguelle adressée à Mme Evelyne Huytebroeck, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant la croissance démographique: évaluation des besoins et des solutions pour promouvoir les pratiques d'inclusion dans les crèches et les écoles
- 5.6. de Mme Gisèle Mandaila adressée à M. Emir Kir, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant le "Care Management" des professionnels de la santé dans la prise en charge des personnes âgées issues de l'immigration
- 5.7. de Mme Gisèle Mandaila adressée à M. Emir Kir, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'aide et l'accompagnement des détenus
- 5.8. de Mme Gisèle Mandaila adressée à M. Emir Kir, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'appel pour une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies pour une interdiction mondiale des mutilations génitales féminines par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2012
- 5.9. de Mme Mahinur Ozdemir adressée à M. Emir Kir, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'accueil des femmes sans abris victimes de violences conjugales

6. Questions orales

- 6.1. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement en charge du Tourisme, concernant les "Bed and Breakfast" n'étant ni un hôtel ni une chambre d'hôte
- 6.2. de M. Michel Colson adressée à M. Benoît Cerexhe, ministre en charge de la Santé, et à M. Emir Kir, ministre en charge de l'Action sociale, concernant le coordinateur général prévu par l'article 33 du décret ambulatoire
- 6.3. de M. Michel Colson adressée à M. Benoît Cerexhe, ministre en charge de la Santé, et à M. Emir Kir, ministre en charge de l'Action sociale, concernant le suivi de la démarche d'évaluation qualitative et de la démarche d'évaluation qualitative transversale

- 6.4. de M. Joël Riguelle adressée à M. Benoît Cerexhe, ministre en charge de la Fonction publique, concernant la modernisation de l'administration de la Commission communautaire française
- 6.5. de Mme Catherine Moureaux adressée à Mme Evelyne Huytebroeck, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le rapport du Délégué Général aux Droits de l'Enfant relatif aux mises en isolement des enfants
- 6.6. de M. Jacques Morel adressée à M. Emir Kir, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle
- 6.7. de Mme Françoise Schepmans adressée à M. Emir Kir, ministre en charge de la Culture, concernant la couverture des élections sociales par la chaîne Télé Bruxelles
- 6.8. de M. Hamza Fassi-Fihri adressée à M. Emir Kir, ministre en charge de la Culture, concernant la journée d'étude du 9 mars au BIP "La culture a de la classe"

7. Question écrite n'ayant pas reçu de réponse dans les délais réglementaires (Article 87.4 du Règlement)

7.1. de Mme Caroline Persoons adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement en charge de l'Enseignement, concernant la pénurie de professeurs

8. Questions d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11 h 30)

fixées à 14 h 30

9. Votes

des points dont la discussion est terminée, à partir de 16 h 00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité)

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504.96.21